

RÉUNION DE QUARTIER EUROPE



26 SEPTEMBRE
2024

SERVICES EN LIGNE



Construit à partir des années 1960 pour répondre à la crise du logement, le quartier Europe s'est rapidement développé à l'ouest de la ville. Depuis les années 1990, différents projets de rénovation ont remodelé le quartier, pour le rendre plus attractif et favoriser la mixité sociale. Et il est encore appelé à évoluer : la Ville de Colmar conçoit à l'heure actuelle un projet d'ampleur pour le réaménagement de la Plaine Pasteur, vaste îlot vert situé à l'ouest de l'hôpital éponyme.

C'est un quartier vivant : chaque mercredi matin, les habitants se retrouvent sur le marché qui se déploie avenue de l'Europe. Par ailleurs, il est doté de nombreux équipements : patinoire, stade, piscines, bibliothèque, salle de spectacles, centre socio-culturel, etc. En 2022, la PEP'S (pépinière d'entreprises et espace de coworking) a ouvert ses portes rue de Prague.

Le croisement des rues de Genève et de Lausanne, dans les années 1960 - Archives municipales de Colmar / DR.

De nombreuses démarches administratives sont désormais réalisables sur Internet par les usagers. Simples et rapides, ces opérations évitent les temps d'attente à la Mairie ! L'ensemble de ces démarches peut bien sûr être effectué directement à la Mairie.

Pré-demande de Pacte civil de solidarité

Mode d'emploi : saisissez directement les informations pour votre pré-demande de PACS sur service-public.fr

Besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ?

Attention, les délais peuvent s'allonger suivant les périodes de l'année. Comptez quatre à six semaines pour obtenir un nouveau titre.

Mode d'emploi : pour une carte nationale d'identité ou un passeport, effectuez une pré-demande en ligne sur passeport.ants.gouv.fr puis prenez rendez-vous sur eservices.colmar.fr Vous pouvez également venir directement en Mairie, mais le temps d'attente est variable.

Actes d'état civil

Demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès : effectuez directement votre demande en ligne. Rendez-vous sur colmar.fr

Recensement citoyen

Tout jeune français a l'obligation de se faire recenser dès ses 16 ans.

N'oubliez pas cette démarche, et rendez-vous sur colmar.fr, rubrique Démarches en ligne.



Des difficultés à réaliser vos démarches en ligne ? Des conseillers numériques sont là pour vous aider. Prenez rendez-vous en ligne sur colmar.fr ou directement à l'accueil de la Mairie.

BIEN VIVRE DANS MA VILLE



LA MUNICIPALITÉ EST À VOTRE ÉCOUTE

Permanences du Maire

Le Maire favorise un contact direct avec ses concitoyens. Il organise ainsi plusieurs permanences chaque mois, à la Mairie et dans les quartiers.

Les prochaines dates :

Jeudi 3 octobre 2024 | Cercle Saint-Joseph 8h30 (accueil dès 8h)

Jeudi 10 octobre 2024 | Mairie de Colmar 8h30 (accueil de 7h30 à 8h20)

Jeudi 31 octobre 2024 | Mairie de Colmar 8h30 (accueil de 7h30 à 8h20)

À noter : pour faciliter la préparation à l'entretien, vous êtes invité à remplir un formulaire en ligne sur colmar.fr au minimum 48h avant la date de la permanence à laquelle vous souhaitez vous rendre.

Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public et retransmises en direct sur la page Facebook de la Ville, ainsi que sur la chaîne locale TV7.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 6 novembre 2024 à 18h30.**

Facebook live

Le Maire vous donne rendez-vous tous les 1^{ers} lundis du mois à 19h sur la page Facebook de la Ville de Colmar.

Durant cette session, il répond en direct aux diverses interrogations concernant la vie municipale et l'actualité locale. Vous pouvez également poser vos questions à l'avance par mail à mairie@colmar.fr

Le prochain Facebook live du Maire, se tiendra **lundi 7 octobre 2024.**



DES DISPOSITIFS D'AIDES

Pour accompagner au mieux ses habitants, la Ville de Colmar propose différents dispositifs d'aides et services. Quelques exemples :

Le ciné pass

La Ville de Colmar propose un ciné pass à ses habitants permettant de bénéficier de tarifs réduits au cinéma. Le dispositif concerne trois tranches d'âge :

- les juniors (6 à 15 ans révolus)
- les seniors (60 à 69 ans révolus)
- les seniors plus (70 ans et plus)

Le ciné pass est utilisable au cinéma CGR de Colmar et est valable un an à compter de la date d'achat. + d'infos : colmar.fr

Une aide pour l'acquisition d'un vélo neuf

Moyen de transport plus propre et plus économique, le vélo est un outil précieux au service de la transition écologique. Afin de valoriser son utilisation, la Ville de Colmar a mis en place un dispositif d'aide, en octroyant une subvention pour l'achat d'un vélo neuf par foyer. La participation financière à l'acquisition d'un vélo neuf sera de 120€ maximum. Dans le cas de l'achat d'un vélo à assistance électrique, elle sera de 200€ pour la 1^{re} demande de participation du foyer ou de 100€ pour les foyers ayant déjà bénéficié d'une participation de la Ville pour l'acquisition d'un vélo «classique». + d'infos : colmar.fr

Aide à la scolarité

Afin de préserver au mieux le pouvoir d'achat des familles colmariennes et de les aider à faire face aux dépenses liées à la scolarisation des enfants, la Ville de Colmar attribue une aide financière aux familles colmariennes dont un enfant entre en école élémentaire ou au collège. Une prime de 75€ est prévue pour chaque enfant qui entre en école élémentaire (CP). Pour un enfant entrant au collège (6^e), la prime s'élève à 100€. Ces mesures concernent aussi bien les établissements publics que privés, colmariens ou non. + d'infos : colmar.fr

Des poules pour réduire les déchets

Colmar Agglomération, dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, s'est engagée dans une démarche de réduction à la source des déchets des ménages. Elle propose gratuitement aux usagers possédant un poulailler et un espace extérieur pour les accueillir, un couple de poules pondeuses. Deux poules consomment environ 300g de biodéchets/jour, soit une centaine de kg de biodéchets produits par un ménage de deux personnes sur une année. + d'infos : agglo-colmar.fr



Retrouvez tous les dispositifs d'aides sur colmar.fr

DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE



La collectivité investit année après année pour rendre le quartier agréable et pour moderniser les équipements. Voici les opérations les plus importantes réalisées en 2022 et 2023.

Voirie et éclairage public

En 2022, l'avenue de Paris (entre l'avenue de Rome et la rue de Vienne) a été réaménagée. *Coût: 1261000€.*

En 2023, les carrefours entre l'avenue de la Liberté et les rues Édouard-Bénès et de Guebwiller ont été sécurisés. Des dos d'âne ont été installés. *Coût: 96000€.*

En 2024, l'avenue de Rome a bénéficié d'un réaménagement de voirie complet. *Coût: 1120000€.* L'éclairage public a également été rénové. *Coût: 233000€.*

Les luminaires de plus de 30 ans ont été remplacés dans différentes rues. *Coût: 132800€.*

Espaces verts

En 2022, la cour de l'école maternelle Saint-Exupéry a été réaménagée. *Coût: 265000€.*

En 2023, des aménagements paysagers ont été réalisés avenue de Paris et route de Wintzenheim. *Coût: 123900€.*

Électricité et gaz

En 2022, les réseaux d'électricité ont été renforcés avenues de Rome et de Paris. *Coût: 199700€.* En 2023, des travaux électriques ont concerné la rue de Berlin. *Coût: 42800€.*

En 2022, rue du Dagsbourg, le réseau de gaz a été renouvelé. *Coût: 150000€.*



L'avenue de Paris.

Sécurité

En 2023, 3 caméras de vidéo-protection ont été installées dans le quartier. *Coût: 38300€.*



Sports

En 2022 et 2023, des travaux d'entretien et d'amélioration se sont déroulés au gymnase Anne-Frank, au stade Europe, au stade nautique et à la piscine Waltz. En particulier, le stade nautique a bénéficié de travaux de carrelage, de dallage et de moquette de pierre. *Coût total pour les deux années: 266000€.*

Culture

En 2023, la Salle Europe a bénéficié de travaux et de divers achats (console son, pendrillons). *Coût: 49000€.*



Le Centre Europe.

Social

En 2022 et 2023, le Centre Europe et le Club des jeunes ont bénéficié de travaux d'entretien et d'amélioration. *Coût pour les deux années: 310300€.*

Petite enfance

Des travaux d'entretien et d'amélioration ont eu lieu en 2022 et 2023 au multi-accueil Schleppeur et à la halte-garderie Loupiots. *Coût total: 133300€.*

Enseignement

En 2022 et 2023, divers chantiers se sont déroulés dans le but d'entretenir et d'améliorer les bâtiments des écoles suivantes: maternelles Saint-Exupéry, Pâquerettes, Coquelicots, Géraniums, Violettes, élémentaires Saint-Exupéry, Anne-Frank et Jean-Jacques Waltz. *Coût total pour les deux années: 2 millions€, dont 600000€ de travaux de rénovation énergétique à l'école maternelle Saint-Exupéry en 2022, et 710000€ de travaux similaires à l'école élémentaire Saint-Exupéry en 2023.* La cour de l'école maternelle Saint Exupéry a également été végétalisée.



L'école maternelle Saint-Exupéry.

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS



Éric Straumann
Maire de Colmar
Président de Colmar Agglomération



Odile Uhrich-Mallet
1^{re} Adjointe au Maire de Colmar
En charge de l'urbanisme, de l'équité
territoriale et de la transition énergétique



Pascal Sala
En charge du commerce,
de l'artisanat et de l'occupation
du domaine public



Sybille Berthet
En charge de la jeunesse,
de l'enfance et de l'éducation



Christian Meistermann
En charge de la voirie, de l'espace public,
du développement durable,
des espaces verts et des milieux naturels



Nathalie Prunier
En charge de la solidarité,
des personnes âgées,
du handicap et de la santé



Michel Spitz
En charge de la culture,
des arts et du patrimoine



Frédérique Schwob
En charge de l'attractivité,
du marketing territorial
et de l'innovation



Olivier Zinck
En charge des finances, de la prospection
budgétaire, de la commande publique
et des affaires juridiques



Michèle Sengelen-Chiodetti
En charge de la vie citoyenne,
des affaires civiles, des ressources
humaines et des relations internationales



Barbaros Mutlu
En charge des sports et des loisirs



Emmanuella Rossi
En charge de la sécurité
et de la médiation



Frédéric Hilbert
En charge de la mobilité douce
et urbaine et des déplacements
à vélo



Alain Ramdani
En charge de la Politique de la ville

UNE VILLE PROPRE EST L'AFFAIRE DE TOUS!



HYGIÈNE PUBLIQUE

Les moustiques tigres

Présents en France depuis 2004, les moustiques tigres sévissent désormais sur 70% du territoire français. Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves. C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence. **Pas d'eau stagnante = pas de moustiques !**

Il faut donc :

- Vider une fois par semaine: coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs (ou les remplir de gravier), gamelles, abreuvoirs pour animaux, bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine, récupérateurs d'eau de pluie...
- Entretien gouttières, rigoles et chenaux (curage), pièges à sable, bondes d'évacuation.
- Ranger à l'abri de la pluie: jouets d'enfant, brouettes, seaux et arrosoirs, poubelles.

Ces recommandations sont valables pour toutes espèces de moustiques. Vous pensez avoir reconnu un moustique tigre? Rendez-vous sur le site suivant, pour plus d'informations: **signalement-moustique.anses.fr**

En lien avec l'Agence régionale de santé et la Brigade verte, des opérations de démustification peuvent avoir lieu en cas de maladies déclarées. (dengue, zika, chikungunia).

Les pigeons

Il est rappelé qu'il est interdit de nourrir les pigeons. Un arrêté municipal a été pris en ce sens. Par ailleurs, le nourrissage de pigeons avec du pain ou autres aliments encourage l'apparition d'animaux comme les cafards ou les rats.

Enfin, le nourrissage est une mauvaise pratique car notre nourriture n'est pas adaptée à leur alimentation. Le pigeon reste un animal sauvage et est capable de trouver seul de quoi se nourrir. Vous pouvez tout à fait installer des pics aux endroits de repli des pigeons. Le cas échéant, il est conseillé de prendre contact avec des sociétés spécialisées.

Retrouvez tous les détails sur **colmar.fr**, dans la rubrique **Hygiène publique** ou contactez le service par mail à **hygiene@colmar.fr**



Collecte des déchets

Depuis le lundi 3 juin 2024, les collectes des déchets (ordures ménagères et biodéchets) sont réalisées sur 5 jours, du lundi au vendredi, contre 6 jours auparavant. Merci de sortir vos bacs la veille au soir après 20h et de les rentrer dès que possible après le passage du camion. Utilisez les sacs biodégradables pour les biodéchets et les sacs poubelles pour les ordures ménagères.

Retrouvez le nouveau calendrier sur **colmar.fr**

Généralisation du service anti-tag

La Ville enlève les tags dessinés sur les bâtiments publics de la ville (gommage, enlèvement de la peinture...). Elle nettoie également les tags chez les particuliers si ces derniers ont au préalable déposé une plainte au commissariat central de la police nationale.

Salubrité publique et déjections canines

Sur simple appel gratuit au N° Vert 0 800 800 731 les demandes en matière d'enlèvement de petits détritrus (papiers gras, canettes, etc.) ainsi que des déjections canines seront traitées rapidement. Les propriétaires de chiens peuvent retirer gratuitement des sacs en plastique pour récupérer les déjections de leurs animaux à la Mairie.

Les ateliers municipaux

Vous y trouverez de nombreux services et le matériel nécessaire au tri des déchets: bio-seau, sacs biodéchets, cabas de tri, guide du tri.

1 avenue de la Foire aux vins | Tél. 03 89 24 66 99

Lundi: de 8h30 à 12h

Mardi au jeudi: de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi: de 8h30 à 12h et de 14h à 17h





Mairie de Colmar

1 place de la Mairie | Tél. 03 89 20 68 68

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'État civil)

Antenne ouest (annexe)

5a rue de Zurich | Tél. 03 89 79 51 93

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- Retrouvez tous les services et informations pratiques pour les habitants sur le site Internet colmar.fr
- Envie de sortir à Colmar? Consultez l'agenda des sorties (spectacles, manifestations, concerts, expositions...) sur agenda.colmar.fr